

Alani Higiene Profesional S.L.U.

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Champ d'application

Tous les biens vendus ou achetés par ALANI HIGIENE PROFESIONAL S.L.U. ("ALANI") sont soumis aux présentes conditions générales, qui prévalent sur toute autre condition d'achat ou de vente proposée par la contrepartie.

Aucune modification ne sera valable sans confirmation écrite expresse d'un Directeur d'ALANI.

2. Conditions de paiement

Sauf accord contraire, les paiements doivent être effectués à 30 jours nets à compter de la date de facture, sous réserve d'un crédit approuvé.

ALANI se réserve le droit d'appliquer un intérêt mensuel de 2 % sur les montants en retard.

3. Prix

Les prix indiqués sont nets, hors TVA, et peuvent être ajustés en cas de variations extraordinaires (> 5 %) des coûts des matières premières, de l'énergie ou du transport, selon les indices du marché (NOREXECO / FOEX). Toute erreur ou omission administrative pourra être corrigée sans préavis.

4. Propriété et risques

La propriété des marchandises reste à ALANI jusqu'à leur paiement intégral. Les risques sont transférés à l'acheteur dès la livraison dans ses locaux ou lors de la collecte par un transporteur mandaté par lui.

5. Livraison

Les dates de livraison sont données à titre indicatif. ALANI ne saurait être tenue responsable des retards dus à des circonstances indépendantes de sa volonté. Si le client demande un mode de livraison particulier, les coûts supplémentaires seront à sa charge. Chaque expédition sera considérée comme un contrat indépendant et facturée séparément.

6. Réclamations et retours

Toute réclamation doit être présentée par écrit dans les 24 heures suivant la réception des marchandises et doit inclure toutes les preuves nécessaires à sa vérification. Aucune réclamation ne sera acceptée si elle ne contient pas au minimum les informations suivantes :

- Numéro de commande d'achat ou de vente (PO)
- Numéro et date du bon de livraison
- Référence du produit et numéro de lot
- Description détaillée du défaut ou de la non-conformité constatée
- Preuves photographiques claires de l'incident (emballage, étiquette, état du produit, etc.)
- Nombre d'unités ou de palettes concernées

ALANI se réserve le droit d'exiger le retour d'échantillons ou une inspection complète du lot avant toute émission d'avoir, remplacement ou action corrective. L'absence de preuves suffisantes dans le délai imparti entraînera le rejet automatique de la réclamation.

Aucun retour de marchandise ne sera accepté sans autorisation écrite préalable d'ALANI et attribution d'un numéro d'autorisation de retour (RMA).

Les retours non autorisés ou non identifiables seront refusés aux frais du demandeur. Si la réclamation est jugée infondée, tous les frais logistiques, d'inspection ou de destruction seront à la charge du réclamant.

7. Qualité et conformité

Toutes les marchandises fournies doivent respecter strictement les spécifications techniques, normes de qualité, certifications et exigences d'emballage convenues.

Si un produit ne respecte pas ces spécifications, ALANI se réserve le droit de refuser et de retourner la marchandise aux frais du fournisseur, y compris les frais de transport, de douane et de manutention. Le fournisseur indemniserà ALANI pour tout dommage direct ou indirect, arrêt de production

ou pénalité client résultant de cette non-conformité.

ALANI se réserve le droit d'effectuer des inspections ou audits de qualité dans les installations du fournisseur.

8. Conformité réglementaire et durabilité

Toutes les parties doivent respecter les réglementations environnementales, sociales et de traçabilité applicables, y compris mais sans s'y limiter : EUDR (Règlement UE 2023/1115), FSC®, PEFC™, REACH et les lois du travail. Les fournisseurs ne respectant pas ces exigences seront pleinement responsables des sanctions, amendes ou dommages qui en résultent.

ALANI se réserve le droit de mettre fin immédiatement à la collaboration en cas de non-conformité avérée.

9. Limitation de responsabilité

En aucun cas, ALANI ne pourra être tenue responsable de dommages indirects ou consécutifs, tels que perte de bénéfices, arrêts de production ou pénalités imposées par des tiers.

La responsabilité totale d'ALANI ne pourra jamais dépasser la valeur facturée des marchandises concernées.

10. Force majeure

ALANI ne sera pas responsable des retards ou manquements dus à des événements échappant à son contrôle raisonnable, tels que grèves, pénuries, crises énergétiques, catastrophes naturelles, épidémies ou interruptions logistiques.

Dans de tels cas, les livraisons pourront être reportées ou réduites sans responsabilité.

11. Résiliation

ALANI pourra suspendre ou annuler toute commande si la contrepartie enfreint les présentes conditions, devient insolvable ou ne règle pas les paiements à échéance. ALANI pourra retenir les marchandises en transit ou résilier le contrat par notification écrite.

12. Droit applicable et juridiction

Le présent accord est régi par le droit espagnol, et tout litige sera soumis à la juridiction exclusive des tribunaux de Valence (Espagne).

Ce document est rédigé en anglais, espagnol

et français. En cas de divergence, la version espagnole prévaut.

13. Clauses de protection supplémentaires

ALANI se réserve le droit d'annuler toute commande en cours auprès d'un fournisseur ne respectant pas les délais ou les standards de qualité convenus. Tout moule, outil ou design développé par ou pour ALANI demeure la propriété exclusive d'ALANI.

Le fournisseur s'engage à maintenir la confidentialité absolue sur toutes les informations techniques, commerciales et relatives aux clients. ALANI peut demander à tout moment des preuves de traçabilité, d'origine ou de certification des produits. En cas de non-conformités répétées, ALANI pourra réclamer l'intégralité des coûts directs encourus, y compris transport, essais, reconditionnement ou destruction des produits.